

Dr François-Xavier Verdot

Médecin spécialiste conventionné relevant du secteur à honoraires libres (secteur 2)

« *Votre médecin détermine librement ses honoraires. Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie.*

« *Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer.*

« *Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure.*

« *Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.»*

	Fourchettes des honoraires pratiqués	Base de remboursement
Première consultation avec lettre du médecin traitant (parcours de soins)	entre 46 € et 55 €	46 € (23€ si hors parcours de soins)
Consultation de suivi	entre 23 € et 30 €	23 €

Actes les plus couramment pratiqués		
	Fourchettes des honoraires pratiqués	Base de remboursement
Arthroscopie du genou pour lésion d'un ménisque <i>NFFC004</i>	181,26 € à 411,26 €	181,26 €
Plastie du ligament croisé antérieur sous arthroscopie <i>NFMC003</i>	413,88 € à 873,88 €	413,88 €
Prothèse totale du genou sur une déformation frontale <10° <i>NFKA007</i>	591,07 € à 1231,07 €	591,07 €
Prothèse totale de hanche <i>NEKA020</i>	489,69 € à 1029,69 €	489,69 €
Canal carpien <i>AHPA009</i>	111,29 € à 271,29 €	111,29 €